

Cour des comptes: nomination d'un membre italien

2024/0801(NLE) - 14/03/2024 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé, par 316 voix pour, 186 contre et 31 abstentions, de rendre un **avis favorable** sur la désignation par le Conseil de Carlo Alberto Manfredi Selvaggi (candidat italien) comme membre de la Cour des comptes.

Par lettre du 17 janvier 2024, le Conseil a consulté le Parlement sur la nomination de Carlo Alberto Manfredi Selvaggi comme membre de la Cour des comptes.

La commission du contrôle budgétaire du Parlement a ensuite procédé à l'évaluation des qualifications de Carlo Alberto Manfredi Selvaggi. Dans le cadre de cette évaluation, la commission a reçu le curriculum vitae de Carlo Alberto Manfredi Selvaggi, ainsi que les réponses au questionnaire écrit qui lui avait été adressé.

La commission a ensuite procédé à l'audition de Carlo Alberto Manfredi Selvaggi le 22 février 2024, au cours de laquelle il a fait une déclaration liminaire et a ensuite répondu aux questions posées par les membres de la commission.